

« STAGE COLLECTIF OBLIGATOIRE »

21 HEURES

PARTENAIRES DE VOS FORMATIONS



PUBLIC CONCERNE

Agriculteurs du Doubs et
du Territoire de Belfort en
phase d'installation

PRE - REQUIS : Aucun

DUREE - DATES - LIEU

3 journées (= 21 heures)
9h00 -12h30 et 13h30-17h00

Lieu à définir
Dates à définir

INTERVENANTS

- Conseillers de la Chambre Interdépartementale d'Agriculture (ODASEA et SET),
- Juriste du Service Juridique Agricole,
- Analyste financier,
- DDT,
- AIF 25-90

EVALUATION DE LA FORMATION

Test et/ou Enquête de satisfaction + Attestation de fin de formation

RESPONSABLE STAGE

Isabelle TEMEY

COUT

100 € pour la totalité de la formation

OBJECTIFS

- ♦ **Maîtriser les enjeux (économique, social, environnemental et personnel) de l'installation en agriculture**
- ♦ **Se familiariser avec les documents administratifs et les démarches à réaliser dans le cadre de l'installation**
- ♦ **Créer des liens entre porteurs de projet, en responsabilité d'une exploitation à court terme et positionner son projet dans la diversité de l'agriculture sur sa zone géographique.**

PROGRAMME

J1 matin : Intervention AIF

Accueil des participants et présentation du programme de stage - Adéquation projet de vie et projet professionnel - Démarche projet - Réflexions sur le métier : notions de vivabilité et viabilité.

J2 matin : Intervention ODASEA et DDT

Différentes étapes du parcours, délais et procédures réglementaires - Différents interlocuteurs de l'installation - Présentation de l'étude économique (PE) et de son élaboration (pièces constitutives) - Financement de l'installation, conditions et formalités pour bénéficier des différentes aides.

J3 journée : Intervention analyste Crédit Agricole

Approche et conseils de financement pour un dossier d'installation : règles à observer, taux d'assurance, ratios principaux, notions de sécurité et de risque vues par un banquier - Délivrance Autorisation Financement

Intervention Service Espace et Territoire de la CIA 25-90

Situer l'exploitation dans le territoire - Les filières dans le territoire (urbanisme, mise aux normes, acteurs d'une filière et rôles de chacun, filières longues /courtes ...) - Qu'est ce que l'agro écologie : lien entre l'économie, l'environnement, mes pratiques et mes choix de développement - Diagnostic agro écologie (orientations DJA et obligations dans le PE)

J4 journée : Intervention juriste

Tour de table au cours duquel chacun présente l'état d'avancement de son projet et questionne le juriste d'un point de vue réglementaire, administratif, juridique, fiscal
Présentation du projet devant des agriculteurs et conseillers pour identifier les atouts, points de vigilance et apporter des suggestions pour la viabilité du projet.

Méthodes pédagogiques : Formation construite à partir d'apports théoriques et de mises en situation pour assimiler les différentes démarches à réaliser. Présentation des projets pour dresser un bilan en fin de stage afin de confronter les porteurs de projet au regard de spécialistes.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation : Feuilles de présence, Questions orales ou écrites (QCM) et Mises en situation, Formulaire d'évaluation de la formation. .

Une attestation de fin de stage est remise aux participants à l'issue de la formation.